

RESTITUTION OU DECLARATION DE PERTE/VOL DE VOTRE CARTE D'ACCÈS DÉCHETTERIE

A compléter et à remettre auprès de votre Mairie ou de l'accueil de la Communauté de Communes

- 1 CARTE PAR FOYER / COLLECTIVITÉ / ENTREPRISE -



Mme M. **NOM :** **Prénom :**

ou **NOM COLLECTIVITE/ENTREPRISE :**

Adresse :

Code Postal : 76..... **Commune :**

Nouvelle adresse (si déménagement) :

Adresse de facturation (si différente) :

Tél. : **Adresse mail :**

Je souhaite restituer ma carte

Je déclare ne plus être en possession de ma carte ou que celle-ci est endommagée

Je souhaite une nouvelle carte

(payante au tarif de 15 € selon la délibération 190227-15 du 27 février 2019)

oui

non

*** se munir d'une pièce d'identité pour pouvoir récupérer la carte ainsi que d'un justificatif de domicile (si vous êtes un particulier) ou un extrait de Kbis (si vous êtes un professionnel).**

**Nom & Prénom de la personne
représentant l'entreprise :**

Cachet de l'entreprise

Date & Signature

* Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Président de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre sise à Cany-Barville (76450), 48 bis route de Veulleffes pour la délivrance des cartes d'accès aux déchetteries intercommunales. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre dans le cadre de sa compétence déchets. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : mairie du domicile du demandeur et service déchets de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre. Les données sont conservées jusqu'à la restitution de la carte. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données, M. Valentin SENECHAL, par mail à dpo@cote-albatre.com ou par courrier à l'adresse PAE du Tilloy - 5 rue Jean Monnet, BP 20683 - 60006 Beauvais Cedex. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

RETRAIT DE VOTRE CARTE D'ACCÈS DÉCHETTERIE



Carte remise le : / /

En Mairie de :

À l'accueil de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Signature du demandeur :
de la nouvelle carte :

Tampon Mairie ou CCCA :

**Toute nouvelle carte délivrée, faisant l'objet d'une facture,
doit être retirée par l'administré/le professionnel en ayant fait la demande.**